

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON Assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le 15^e jour de février 2023

Sont présent(es): M. Yves Boyer, maire;

Mme Karine Coallier, conseillère n°1; Mme Mélodie Boissy, conseillère no2; M. Anthony Mangione, conseiller no3; M. Réjean Cousineau, conseiller no4; Mme Louise Lussier, conseillère no5; M. Denis English, conseiller no6;

Sont aussi présents : M. Clément Costanza, directeur général et greffier-trésorier ;

M. Sylvain Boucher, directeur des travaux publics et de l'urbanisme.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 24 janvier 2023
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (RELATIVE À L'ORDRE DU JOUR)
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - **5.1.** Rapport des interventions du mois de janvier 2023

6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

- **6.1.** Adoption de la liste des comptes en date du 15 février 2023
- **6.2.** Liste des contrats comportant une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour l'exercice financier 2022
- 6.3. Engagement de contribution financière École St-Patrice
- 6.4. Inscription au congrès annuel de la FQM 28 septembre au 30 septembre 2023

7. POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

- 7.1. Avis de motion Projet de Règlement numéro 313-3 relatif à la gestion contractuelle
- 7.1. Renouvellement de la politique de dons et de commandites

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 8.1. Rapport des permis du mois de janvier 2023
- 8.2. Demande d'appui auprès de la CPTAQ Denise Philie Bombardier

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1. Rapport des principaux travaux du mois de janvier 2023
- 9.2. Demande d'autorisation dépôt à neige
- 9.3. Contrat de service pour aménagement paysager M. Gilles Goyette

10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

- 11. DEMANDE AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE
- 12. VARIA
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**
 - 14.1. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Rés. : 2023-02-024 À 19 h 45, M. Yves Boyer, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum. Le constat est fait par l'ensemble des membres du conseil qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation. Le Maire invite les personnes présentes à observer un moment de silence avant de débuter l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Cousineau **ET APPUYÉ PAR** Louise Lussier que soit ouverte l'assemblée ordinaire du conseil municipal de ce 15 février 2023.

VOTES DES MEMBRES DU CONSE	TL:				
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	>
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
Nº 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
Nº 4 - M. Réjean Cousineau	o	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.: 2023-02-025 IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente assemblée tel que rédigé :

VOTES DES MEMBRES DU CONSE	TL:				
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	~
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
Nº 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
№ 4 - M. Réjean Cousineau	0	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés.: 2023-02-026 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 24 janvier 2023

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2023 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance, dispense est faite de sa lecture :

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2023 soit approuvé, tel que présenté.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
№ 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	₹
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
№ 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
№ 4 - M. Réjean Cousineau	o	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

4. PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS (RELATIVE À L'ORDRE DU JOUR)

Le projet d'ordre du jour a été diffusé dès le **vendredi 10 février 2023** afin de recevoir toute question citoyenne. Il n'est fait mention d'aucune question posée à la municipalité.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. Rapport des interventions du mois de janvier 2023

M. Yves Boyer, informe la population des résultats du rapport des interventions du mois de janvier 2023 du Service de sécurité incendie, préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service :

Premier Répondant	10
Garde interne	25
Garde externe	31
Formation	0
Autre et bénévolat	4
Intervention	6
Entraide	0

6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

Rés.: 2023-02-027 6.1. Adoption de la liste des comptes en date du 15 février 2023

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER que les comptes ajoutés et à payer du mois de janvier soient acceptés au montant de **155 246,75 \$.**

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	Nº 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
Nº 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
Nº 4 - M. Réjean Cousineau	o	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2023-02-028 6.2. Liste des contrats comportant une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour l'exercice financier 2022

CONSIDÉRANT QU'une municipalité est tenue de diffuser la liste de tous les contrats comportant une dépense de 25 000 \$ passés avec un même contractant et pour lesquels le montant total dépasse la somme de 25 000 \$ (art.961.4 C.M);

CONSIDÉRANT le tableau ci-dessous présenté devant le Conseil municipal lors de la séance du 15 février 2023 ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER De déposer la liste desdits contrats du tableau tel que présenté ci-dessous :

FOURNISSEURS	TYPE DE DÉPENSES	TOTALES AU 31 DÉCEMBRE 2022
Les Pavages M.C.M. inc.	Pavage, réparation, lignage	55 762,89 \$
Ministre des Finances	Services de la sureté du Québec	334 508,00 \$
Excavation St-Patrice Itée	Déneigement, épandage de sel et sable, excavation	198 674,56 \$
MRC Jardins-de-Napierville	Quote-part 2022, cours d'eau, SI	173 540,75 \$
Entreprises Tétreault Électrique	Lumières de rue et électricité	99 251,23 \$
FQM Assurances inc.	Assurance 2022	73 827,88 \$
Construction E. Tremblay inc.	Agrandissement garage municipal	78 183,00 \$
Ricova Services inc.	Collectes - ordures, recyclage	235 292,88 \$
Sintra inc.	Pavage, réparation ponceau	210 540,82 \$
MSA Infrastructures inc.	Pavage, lignage, branchement- Pinsonneault	142 662,30 \$
Coffrage Beauregard inc.	Fondation - agrandissement garage municipal	88 720,46 \$
Aréo-Feu Itée	Camion SSI	700 614,98 \$
Ste-Marie Automobiles Itée	Chevrolet 2022 SSI, Inspection mécanique	58 444,38 \$
Équipe Marcil inc.	Pavage rang Saint-Pierre, réparation asphalte	58 837,79 \$
Atlas Copco Compressors Canada	Supresseur et soufflante - usine d'épuration	62 477,41 \$
Brosseau et Lamarre inc.	Tracteur travaux publics	49 429,09 \$
Groupe Maska inc.	Génératrice centre communautaire	52 313,63 \$
Robert & Cie ltée	Installation Supresseurs - Usine d'épuration	35 584,76 \$
TOTA		2 703 666,81 \$

VOTES DES MEMBRES DU CONS	SEIL :				
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	№ 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
№ 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
№ 4 - M. Réjean Cousineau	o	Maire suppléant :		Proposeur (P); Absent (A) Vote pour (O); Vote contre (N)	

Rés.: 2023-02-029 6.3. Engagement de contribution financière - École St-Patrice

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington souhaite faire sa part dans le soutien des organismes et institutions locales et participer à en assurer la pérennité de leurs missions dans la mesure où ces derniers favorisent un milieu de vie dynamique et vivant ;

ATTENDU QUE l'école St-Patrice joue incontestablement un rôle important dans la vie locale de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington a par le passé agi de manière proactive en faveur de ses organismes et institutions locales ;

ATTENDU le projet d'embellissement de la cour d'école et les bienfaits s'y rapportant dont la création d'un environnement stimulant favorable au développement physique, moteur, social, intellectuel et affectif des enfants ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE le conseil municipal s'engage à apporter une aide financière d'un montant maximum de 25 000\$ à l'école St-Patrice dans le but de mener à bien son projet d'embellissement de la cour.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :						
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	7	
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ		
№ 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ [
№ 4 - M. Réjean Cousineau	o	Maire suppléant :		Proposeur (P); Absent (A) Vote pour (O); Vote contre (N)		

Rés.: 2023-02-030 6.4. Inscription au congrès annuel de la FQM – 28 septembre au 30 septembre 2023

CONSIDÉRANT l'intérêt à participer au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités à Québec entre le 28 au 30 septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT que cette activité est le plus grand rassemblement des dirigeants et élus municipaux et qu'il permet à ces derniers d'échanger, de débattre et d'apprendre sur les bonnes pratiques de gestion dans le secteur municipal ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER D'inscrire M. Yves Boyer, Maire, les conseillers le souhaitant ainsi que M. Clément Costanza, directeur général, à cette activité organisée par la FQM et d'en défrayer les coûts associés.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	₹
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
№ 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
№ 4 - M. Réjean Cousineau	o	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

7. POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

Avis de motion

7.1. Projet de Règlement numéro 313-3 relatif à la gestion contractuelle

AVIS DE MOTION est par la présente donné par, Réjean Cousineau, conseiller, qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 313-3 relatif à la gestion contractuelle sera adopté abrogeant tout règlement municipal relatif à la gestion contractuelle. Le directeur général et greffier-trésorier mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M., ce seuil étant, depuis le 7 octobre 2022, de 121 200 \$, et pourra être modifié suite à l'adoption, par le ministre, d'un règlement en ce sens.

Rés.: 2023-02-031 7.2. Renouvellement de la politique de dons et de commandites

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite définir et encadrer strictement le processus d'évaluation des demandes adressées au conseil municipal concernant les tous dons et commandites ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, à travers cette politique de dons et de commandites, entend contribuer au dynamisme social et culturel et au bien-être collectif local en soutenant diverses activités sociales, sportives, récréatives ou encore éducatives ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER Une *politique de dons et de commandites* sur la base du document présenté devant le conseil municipal.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<u><</u>
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
№ 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
№ 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1. Rapport des permis du mois de janvier 2023

Durant le mois de janvier 2023, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants, soit :

Installation sanitaire 1
Captage d'eau 1
Nouvelle construction résidentielle 1

Rés.: 2023-02-032 8.2. Demande d'appui auprès de la CPTAQ – Denise Philie Bombardier

CONSIDÉRANT la demande de madame Denise Philie Bombardier, concernant le lot 5 158 169 situé sis au 61 rue Saint-Patrice à Saint-Patrice-de-Sherrington;

CONSIDÉRANT QUE Madame Philie Bombardier souhaite faire reconnaître la présence d'un droit acquis résidentiel d'une superficie de 5000 m²;

CONSIDÉRANT QUE cela ne porte aucunement préjudice à la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington;

ATTENDU la conformité du projet à la règlementation municipale en vigueur ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER D'appuyer la demande de madame Denise Philie Bombardier dans son projet devant la CPTAQ visant à la reconnaissance d'un droit acquis résidentiel d'une superficie de 5000 m² sur le lot 5 158 169.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Ī
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
№ 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
№ 4 - M. Réjean Cousineau	o	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1. Rapport des principaux travaux du mois de janvier 2023

- Travaux quotidiens à l'usine d'épuration (nettoyage du dégrilleur, ajustement de l'oxygène dissous des bassins, échantillonnages des boues pour analyse)
- Déneigement
- Coupe d'arbres dangereux rang Saint-Pierre Ouest
- Préparation du carnaval
- Réception d'abrasif
- Réparation d'équipement pour la patinoire
- Rencontre pour projet futur
- Réparation d'équipement dans le garage
- Vérification des génératrices suite à une panne de courant

Rés.: 2023-02-033 9.2. Demande d'autorisation dépôt à neige

CONSIDÉRANT la demande de M. François Boyer, propriétaire du 214 rue Saint-Patrice, concernant la problématique d'accumulation de neige au niveau du stationnement du bureau de poste ;

CONSIDÉRANT QUE M. Boyer souhaite obtenir l'autorisation de la Municipalité de déposer la neige du bureau de poste au parc Guérin-Hebert situé tout près du bureau de poste pour une période de cinq (5) ans ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a bien reçu et étudié ladite demande ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER D'autoriser M. François Boyer, propriétaire du 214 rue Saint-Patrice, à déposer pour la période hivernale 2022-2023 la neige au parc Guérin-Hébert et de conditionner le renouvellement de cette autorisation à l'évaluation de la situation pour les années à venir.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<u><</u>
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
№ 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
№ 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2023-02-034 9.3. Contrat de service pour aménagement paysager - M. Gilles Goyette

CONSIDÉRANT QUE la volonté de la municipalité souhaite recourir à des services d'aménagement paysager pour ses parcs ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER D'accepter l'offre de service de M. Gilles Goyette pour l'entretien et l'aménagement des parcs pour l'année 2023 pour un montant de 1 300 \$ plus les taxes applicables.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :							
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<u><</u>		
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ			
Nº 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ			
№ 4 - M. Réjean Cousineau	o	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)			

10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

Aucun point.

11. DEMANDE AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE

Aucun point.

12. VARIA

Aucun point.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun point.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.: 2023-02-035 14.1. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Louise Lussier **ET APPUYÉ PAR** Mélodie Boissy que soit levée l'assemblée ordinaire du conseil municipal de ce 15 février 2023 à 20 h 48.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :								
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	№ 5 - Mme Louise Lussier	О	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	>			
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	0	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ				
Nº 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ				
Nº 4 - M. Réjean Cousineau	o	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)			

M. Yves Boyer

Maire

M. Clément Costanza

Directeur général

Je, Yves Boyer, maire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 15 février 2023.